



association  
régionale  
la gruyère

## ***Penser Gruyère - un plan d'action***



*De l'ancienne route, au bord du Lac de Lessoc, vue sur Montbovon*

# **RAPPORT D'ACTIVITE 2021**

### **Association Régionale la Gruyère (ARG)**

Secrétariat régional  
Rue de la Condémine 56  
Case postale  
1630 Bulle  
Tél. : 026/919 87 50  
[www.regiongruyere.ch](http://www.regiongruyere.ch)  
[info@regiongruyere.ch](mailto:info@regiongruyere.ch)

# TABLE DES MATIERES

<b>1. INTRODUCTION</b>	p. 3
<b>2. ORGANISATION DE L'ARG ET ACTIVITES DES DIFFERENTS ORGANES</b>	p. 3
2.1 <u>Organisation de l'ARG</u>	p. 3
2.2 <u>Activités des différents organes</u>	p. 3
2.2.1 Assemblée des délégués	p. 3
2.2.2 Comité de direction	p. 4
2.2.3 Commissions et groupes de travail	p. 7
2.2.4 Dossiers et Service juridique	p. 10
2.2.5 Travaux du Secrétariat régional	p. 10
2.2.6 Représentations du Président	p. 11
<b>3. MOYENS MIS EN OEUVRE POUR LE DEVELOPPEMENT REGIONAL</b>	p. 12
3.1 <u>Fonds régional d'investissement</u>	p. 12
3.2 <u>Participation globale des communes à l'ARG</u>	p. 13
<b>4. COMPTES DE L'ASSOCIATION REGIONALE</b>	p. 12
<b>5. APPROBATION</b>	p. 13

- Annexes :**
- Utilisation du Fonds régional d'investissement à fin 2021
  - Tableau de participation globale 2021 des communes à l'ARG
  - Comptes 2021

# RAPPORT D'ACTIVITES 2021

## 1. INTRODUCTION

Ce rapport d'activités synthétise le travail réalisé par l'ARG au cours de l'année 2021.

Il comprend, d'une part, un compte-rendu du travail des différents organes de l'Association et, d'autre part, les comptes 2021 et annexes y relatives.

## 2. ORGANISATION DE L'ARG ET ACTIVITES DES DIFFERENTS ORGANES

### 2.1 Organisation de l'ARG

L'ARG se compose de l'Assemblée des délégués constituée des représentants des 25 communes de la Gruyère, d'un Comité de direction et d'un Secrétariat régional.

Le Secrétariat régional est assuré par Mme Nadine Gobet, Directrice de la Fédération Patronale et Economique, à Bulle. Elle participe aux travaux du Comité de direction, de la Commission de réflexion qui fut renommée Bureau et des différentes commissions et groupes de travail spécifiques.

### 2.2 Activités des différents organes

#### 2.2.1 Assemblée des délégués

Elle est composée des représentants des 25 communes que comprend le district de la Gruyère.

Malgré la pandémie de COVID-19 toujours présente en 2021, les Assemblées des délégués de printemps et d'automne ont pu avoir lieu en présentiel dans le respect des mesures sanitaires.

#### **Le 1<sup>er</sup> avril 2021, par voie circulaire, les délégués ont :**

- à l'unanimité, donné leur accord de principe pour la mise en consultation publique du Plan directeur régional de la Gruyère.

#### **Le 26 mai 2021, les délégués ont :**

- approuvé à l'unanimité le procès-verbal no 72 de l'Assemblée des délégués du 19 novembre 2020
- approuvé à l'unanimité le rapport d'activités 2020
- approuvé à l'unanimité les comptes 2020 de l'Association
- approuvé à l'unanimité le rapport de l'organe de révision
- attribué un mandat complémentaire de Fr. 80'000.--, prélevé dans le Fonds régional d'investissement, au Bureau Archam & Partenaires SA pour accompagner le Plan directeur régional de la Gruyère PDR jusqu'à sa validation par le Conseil d'Etat
- attribué un mandat complémentaire de Fr. 20'000.--, prélevé dans le Fonds régional d'investissement, au Bureau BDO SA destiné à la finalisation du rapport sur l'Etude d'opportunité et faisabilité d'un processus de fusion de communes
- pris congé de MM. Pascal Florio, Secteur Rive Gauche, Eric Gobet, Secteur Ville de Bulle, Jean-Marc Piguet, Secteur La Sionge et de Mme Christel Repond-Pharisa, Secteur Rive droite, membres sortants du Comité de direction

- élu au Comité de direction, pour une durée de cinq ans, Mme Myriam Fragnière Dufour, Secteur Rive gauche, MM. Bertrand Gaillard, Secteur Rive droite, Noam Rey, Secteur La Sionge et Nicolas Wyssmueller, Secteur Ville de Bulle
- élu, pour une durée de cinq ans, M. Patrice Borcard, Président et Mme Marie-France Roth Pasquier, Vice-présidente.

#### **Le 18 novembre 2021, les délégués ont :**

- approuvé à l'unanimité le procès-verbal no 73 de l'Assemblée des délégués du 26 mai 2021
- accepté à l'unanimité de participer à hauteur de Fr. 35'000.-- au maximum, à la demande de financement de La Gruyère Tourisme pour les nouveaux panneaux touristiques d'accueil sur les autoroutes ; ce montant sera prélevé dans le Fonds régional d'investissement
- approuvé à l'unanimité la contribution de fonctionnement fixé à Fr. 9.-- par habitant, pondérée à raison de 25% de la population légale et à raison de 75% de la population légale fois l'indice du potentiel fiscal
- approuvé à l'unanimité le budget 2022
- approuvé à l'unanimité les modifications statutaires
- approuvé à l'unanimité le Règlement des finances
- constitué la Commission financière et élu MM. Philippe Dupasquier, Membre de la Commission financière du Conseil général, Bulle, Nicolas Hassler, Syndic, Sâles, Dominique Macheret, Syndic, Botterens, Alain Philipona, Président de la Commission financière, Crésuz, Michael Mooser, Membre de la Commission financière, Jaun

#### 2.2.2 Comité de direction (composition dès le 26 mai 2021)

<p><u>Président</u> Borcard Patrice, Préfet</p> <p><u>Vice-présidente</u> Roth Pasquier Marie-France, Conseillère communale, Bulle</p> <p><u>Membres</u> Doutaz Jean-Pierre, Secteur Centre, Syndic, Gruyères Fragnière Dufour Myriam, Secteur Rive gauche, Syndique, Marsens Gaillard Bertrand, Secteur Rive droite, Syndic, La Roche Morand Jacques, Secteur Ville de Bulle, Syndic, Bulle Pharisa Olivier, Secteur Intyamon, Syndic, Bas-Intyamon Rey Noam, Secteur La Sionge, Syndic, Vuadens Rime Bernard, Secteur La Jogne, Vice-syndic, Val-de-Charmey Wyssmueller Nicolas, Secteur Ville de Bulle, Conseiller communal, Bulle</p> <p><u>Secrétaire régionale</u> Nadine Gobet</p>	<p>Au cours de l'année 2021, le Comité de direction s'est réuni à sept reprises : les 21 janvier, par visioconférence, 3 mars, 28 avril, 30 juin, 9 septembre, 14 octobre et 15 décembre (procès-verbaux nos 327 à 333).</p> <p>De plus, le 20 janvier, il s'est réuni par visioconférence pour une séance exclusivement consacrée au PDR.</p> <p>Il a préparé une consultation des délégués par voie circulaire et deux Assemblées des délégués.</p>
---	---

Le Comité de direction a :

- lors de chaque séance, été régulièrement informé de l'avancement des travaux des différentes commissions et groupes de travail
- renommé Bureau, la Commission de réflexion
- décidé de la représentation de l'ARG dans les différentes commissions de l'Association
- nommé M. Doutaz représentant de l'ARG au sein du Concept touristique régional
- décidé de prendre position sur la mise en consultation de la Loi sur le tourisme
- pris connaissance des réflexions faites sur la stratégie future d'Espace Gruyère
- dans le cadre du Plan directeur régional PDR, il a :
  - été régulièrement informé des travaux et des différents contacts
  - validé et mis en consultation le PDR, accepté les demandes de prolongation de délai et pris connaissance des prises de position déposées et des remarques soulevées
  - suivi et a été informé du projet Charlie, à Broc
  - été informé du projet Goya Onda sur le Lac de la Gruyère, à Morlon
  - décidé que les Commissions Aménagement du territoire, Tourisme et patrimoine et Transports et énergie en lien avec le PDR seront nommées lors d'une l'Assemblée des délégués
  - donné un mandat au Bureau Archam & Partenaires SA pour accompagner l'Association dans la procédure de recrutement du Coordinateur en aménagement du territoire qui sera engagé en 2022 et décidé du cahier des charges et des modalités
  - demandé un entretien à la Direction de l'aménagement du territoire, de l'environnement et des constructions DAEC au vu des remarques des examens préalables par les Services cantonaux sur le PDR
- pris connaissance de divers projets initiés par l'Union fribourgeoise du Tourisme, la Nouvelle Politique Régionale NPR ou des privés
- pris connaissance de l'initiative nationale pour les régions de montage, intitulée « Smart Villages / Smart Regions »
- pris connaissance que l'Etat de Fribourg, par le biais du Service des forêts et de la nature SFN et du Service de l'environnement SEn, a mis sur pied un projet pilote visant à soutenir des communes dans l'élaboration de plans d'éclairage et de l'Atelier sur la pollution lumineuse du 17 novembre 2021
- été informé des activités de l'Etablissement cantonal de promotion foncière ECPF doté d'un fonds de 100 millions de francs qui gère trois sites pour le Canton
- pris connaissance de la séance d'information de l'Etat de Fribourg sur l'adaptation des périmètres d'agglomération
- pris acte de la Feuille de route établie par le Groupe d'accompagnement Planchy Sud
- pris note que la Préfecture de la Sarine invitait l'ARG à participer à la mise en consultation du Plan directeur de la Sarine
- été régulièrement informé sur les données enregistrées dans le Système de gestion des zones d'activités SyZACT ainsi que sur leur traitement
- dans le cadre du dossier des structures d'accueil de la petite enfance :
  - a collaboré et suivi la transmission du dossier des structures d'accueil de la petite enfance à la nouvelle Association intercommunale Option Gruyère
  - défini et approuvé les critères relatifs à l'ouverture de nouvelles crèches et émis deux préavis négatifs d'ouverture de crèche
  - pris connaissance des taux d'occupation des crèches au 30 avril et 31 octobre 2021
  - décidé d'informer les communes et les crèches sur la procédure à suivre lors d'augmentation de places d'accueil dans une structure existante et lors de demandes d'ouverture de nouvelles crèches
- été régulièrement informé des travaux du futur Centre Sportif et de Loisirs en Gruyère et décidé que l'ARG prendra en charge les études complémentaires que devrait mener

l'Association intercommunale « Sports en Gruyère » pour autant que celles-ci aient un lien avec le développement régional, le tourisme, la mobilité, l'infrastructure, etc. Les demandes seront examinées par le Comité de direction puis soumises à l'Assemblée des délégués

- décidé de reporter les Etats généraux en raison de la pandémie de COVID-19
- décidé de présenter à l'Assemblée des délégués le rapport de La Gruyère Tourisme sur l'action de promotion de la Gruyère durant la pandémie de COVID-19
- pris note qu'en raison de la pandémie de COVID-19 et de l'engagement de M. le Président Patrice Borcard au sein de l'Organe cantonal de conduite de l'Etat de Fribourg, que l'Etude d'opportunité et faisabilité d'un processus de fusion de communes était suspendue
- décidé de mettre sur pied une séance avec les acteurs touristiques de la Région afin de connaître leurs intentions futures et leur a demandé leur plan d'investissement à 5 ans
- pris connaissance que le projet de télésiège de Moléson était reporté
- pris connaissance des remarques de la Commission financière concernant les dépenses dans le cadre de l'Etude d'opportunité et faisabilité d'un processus de fusion de communes et du Plan directeur régional, recommandant la demande d'un crédit complémentaire pour ces deux dossiers et décidé de soumettre deux demandes de crédits à l'Assemblée des délégués de printemps
- approuvé les comptes 2020
- approuvé le rapport d'activités 2020
- pris note et décidé de la migration du site internet [www.regiongruyere.ch](http://www.regiongruyere.ch)
- pris acte que les Sociétés Remontées Mécaniques Fribourgeoises (RMF) SA et Télégruyère SA ont fusionné
- pris note que le Parc Gruyère Pays-d'Enhaut et ses communes ont obtenu le label « Cité de l'énergie » et de la tenue d'un forum énergie/climat le 7 juillet 2021
- refusé l'entrée en matière sur la requête de la Commune de Broc requérant un siège au Comité de direction mais proposé que cette dernière soit représentée dans l'une des Commissions du PDR
- pris connaissance des résultats de l'enquête adressée aux diffuseurs de l'application iGruyère et du compte-rendu des développeurs
- décidé de soutenir le projet de développement de l'Association Nordic-Jogne qui perpétue la continuité d'une pratique existante et qui répond à un besoin
- examiné et refusé des demandes de soutien
- accordé un soutien de Fr. 15'000.-- au Centre Nordic-Jogne à titre de participation aux frais d'étude soutenue par la NPR et un soutien de Fr. 10'000.-- à la Désalpe de Charmey
- adressé un courrier à la Commune de Broc l'informant que l'ARG apporte son soutien moral à l'initiative « Mesures pilotes pour les régions de montagnes : Smart Villages / Smart Régions », sans aller plus loin dans ce dossier, proposant d'inviter la Conférence des Communes de Montagnes Fribourgeoises à examiner le sujet
- approuvé le budget 2022
- décidé que la Commission financière serait composée de 5 représentants nommés par l'Assemblée des délégués
- élaboré, approuvé et soumis le Règlement des finances à l'Assemblée des délégués
- élaboré et approuvé le Règlement d'exécution des finances
- informé l'Association des Communes Fribourgeoises ACF que l'ARG avait été sollicitée pour présenter le concept DIGI-FR dans le cadre de la tournée des districts effectuée pour faire connaître ce projet de guichet numérique et décidé qu'elle aurait lieu lors de l'Assemblée des délégués du 18 novembre 2021. Les praticiens de terrain seront sollicités par la suite
- pris note que M. Patrice Borcard, Préfet et Président de l'ARG ne reconduisait pas son mandat de Préfet et, de fait, démissionnait de l'Association
- pris note de la tenue d'une conférence de presse le 15 décembre 2021 afin d'informer, de manière générale, sur le Rapport Fusion 25 qui sera, par la suite, examiné par le Comité de

direction et la Conférence des syndicats dans le cadre de l'Etude d'opportunité et faisabilité d'un processus de fusion de communes

- pris note de l'élection de M. Vincent Bosson, Préfet de la Gruyère, de son début d'activité au 1<sup>er</sup> janvier 2022 et décidé qu'il serait proposé comme Président de l'ARG lors de l'Assemblée des délégués de printemps 2022.

### 2.2.3 Commissions et groupes de travail (composition dès le 26 mai 2021)

<b>Bureau (ex-Commission de réflexion) (composition dès le 26 mai 2021)</b>	
<u>Présidence</u> Patrice Borcard, Préfet, Président ARG <u>Membres</u> Bertrand Gaillard Olivier Pharisa Marie-France Roth Pasquier <u>Secrétaire régionale</u> Nadine Gobet	Il est chargé d'examiner les objets à traiter par le Comité de direction et de procéder à des analyses particulières permettant une prise de position en toute connaissance de cause par les organes de décision.
<b>Commission des finances (composition dès le 26 mai jusqu'au 31 décembre 2021)</b>	
<u>Membres</u> Myriam Fragnière Dufour Jacques Morand <u>Secrétaire régionale</u> Nadine Gobet	Elle est chargée d'examiner tous les aspects concernant les finances de fonctionnement de l'ARG, du Fonds régional d'investissement ainsi que certains éléments particuliers.
<b>Commission des affaires communales (composition jusqu'au 26 mai 2021)</b>	
<u>Présidence</u> Jean-Pierre Doutaz <u>Membres</u> Pascal Florio Christel Repond-Pharisa Eric Gobet Jacques Morand <u>Secrétaire régionale</u> Nadine Gobet	Cette Commission ne s'est pas réunie en 2021 et a été dissoute en cours d'année, suite à une réorganisation des commissions permanentes.  Le dossier des structures d'accueil de la petite enfance, qui sera remis à l'Association intercommunale Option Gruyère a été repris par le Comité de direction.
<b>Bureau du Plan directeur régional de la Gruyère (composition dès le 26 mai 2021)</b>	
<u>Présidence</u> Patrice Borcard <u>Membres (Présidents des trois commissions)</u> 1) Aménagement du territoire Myriam Fragnière Dufour, Secteur Rive gauche 2) Tourisme et patrimoine Nicolas Wyssmüller, Secteur Ville de Bulle 3) Transports et énergie Marie-France Roth Pasquier, Secteur Ville de Bulle <u>Secrétaire régionale</u> Nadine Gobet	Il est chargé d'examiner les objets à traiter et de procéder à des analyses particulières permettant une prise de position en toute connaissance de cause par les organes de décision.

### Comité de pilotage du PDR (sera dissout après approbation du PDR)

#### ARG

Présidence : Patrice Borcard, Préfet

Comité de direction : Bernard Rime

#### Communes/Secteurs

Ville de Bulle : Jacques Morand

Secteur Centre : Jean-Pierre Doutaz

Secteur Intyamon : Olivier Pharisa

Secteur Rive droite : Bertrand Gaillard

Secteur Rive gauche : *A repourvoir*

Secteur La Sionge : Patrick Telfser

#### Autres représentants

Mobul : Marie-France Roth Pasquier,  
Présidente

Promotion économique : Samuel Clerc,  
Responsable projets industriels

SeCA : Katia Meier, Aménagiste

#### Secrétaire régionale ARG

Nadine Gobet

En raison de la pandémie de COVID-19, le COPIL ne s'est pas réuni en 2021. Après consultation, par voie de circulaire de l'Assemblée des délégués le 1<sup>er</sup> avril, le PDR a été mis en consultation le 30 avril et, à cette même date, il a été transmis pour examen préalable à la DAEC.

Les travaux se sont poursuivis sous la direction de M. Patrice Borcard, Président de l'ARG, du Comité de direction et de M. Alain Renaud, Chef de projet.

Le Comité de direction a décidé de mettre au concours le poste de Coordinateur en aménagement du territoire, avec entrée en fonction en deuxième partie de l'année 2022.

### Comité de pilotage élargi du PDR et groupes techniques

Le Comité de pilotage élargi et les groupes techniques ont achevé leurs travaux à la date de la mise en consultation du PDR le 30 avril.

En raison de la pandémie de COVID-19, ils ne se sont pas réunis en 2021 et les travaux se sont poursuivis sous la direction de M. Patrice Borcard, Président de l'ARG, du Comité de direction et de M. Alain Renaud, Chef de projet.

En lieu et place trois commissions permanentes ont été créées

1) Aménagement du territoire, Présidente, Myriam Fragnière Dufour

2) Tourisme et patrimoine, Président, Nicolas Wyssmüller

3) Transports et énergie, Présidente, Marie-France Roth Pasquier

Dès l'approbation du PDR par le Conseil d'Etat, ces commissions entreront en fonction avec des représentants des communes/secteurs nommés par l'Assemblée des délégués. Des sous-commissions seront également créées au fur et à mesure des besoins.

### Commission permanente Aménagement du territoire (composition dès le 26 mai 2021)

#### Présidence

Myriam Fragnière Dufour

#### Représentants de l'ARG

- Jean-Pierre Doutaz

- Jacques Morand

- Noam Rey

#### Représentants des communes/secteurs

*A nommer dès l'approbation du PDR*

#### Autres représentants :

*A nommer dès l'approbation du PDR*

#### Secrétaire régionale ARG

Nadine Gobet

Cette Commission ne s'est pas réunie en 2021.

Son but est de permettre au district de la Gruyère de poursuivre son développement de manière harmonieuse avec pour objectif la mise en place d'une stratégie dynamique de développement.

Les questions d'aménagement du territoire ont été traitées et intégrées dans la réalisation du Plan directeur régional.

### Commission permanente Tourisme et patrimoine (composition dès le 26 mai 2021)

#### Présidence

Nicolas Wyssmüller

#### Représentants de l'ARG

– Bertrand Gaillard

– Bernard Rime

#### Représentants des communes/secteurs

*A nommer dès l'approbation du PDR*

#### Autres représentants :

*A nommer dès l'approbation du PDR*

#### Secrétaire régionale ARG

Nadine Gobet

Cette Commission ne s'est pas réunie en 2021.

Elle a pour but d'examiner les projets, programmes et décisions touchant les activités touristiques et le patrimoine, au niveau régional et qui ont un impact sur le développement du district de la Gruyère.

### Commission permanente Transports et Energie (composition dès le 26 mai 2021)

#### Présidence

Marie-France Roth Pasquier, Vice-présidente et Présidente de MOBUL

#### Représentants de l'ARG

– Olivier Pharisa

#### Représentants des communes/secteurs

*A nommer dès l'approbation du PDR*

#### Autres représentants :

*A nommer dès l'approbation du PDR*

#### Secrétaire régionale ARG

Nadine Gobet

Cette Commission ne s'est pas réunie en 2021.

Elle a pour but d'examiner les projets, programmes et décisions touchant les transports publics, la mobilité douce et les énergies qui ont un impact sur le développement régional du district de la Gruyère.

### Groupe de travail Etats généraux de la Gruyère

#### Présidence

Patrice Borcard, Préfet, Président ARG

Nadine Gobet, Secrétaire régionale ARG

Renforcé par d'autres représentants selon le thème choisi

Les Etats généraux ont, en principe, lieu tous les deux ans et auraient dû se tenir en 2021. Or, en raison de la pandémie de COVID-19 et des travaux du Plan directeur régional, ils ont été reportés.

### Etude d'opportunité et faisabilité d'un processus de fusion de communes

#### **Conférence des syndicats (Conférence régionale) et Comité de pilotage**

Elle est composée de Mesdames et Messieurs les syndicats des 25 communes gruériennes.

L'objectif de cette étude de faisabilité est d'analyser les prestations actuelles, de déterminer les attentes et préoccupations des communes, d'anticiper les besoins futurs, de créer une nouvelle forme de gouvernance à deux niveaux permettant de laisser aux communes des missions et prestations de proximité et de définir les principes de représentation politique en se projetant dans une vision à l'horizon 2020-2040. Le 22 janvier 2018, M. le Président et Préfet Patrice Borcard a créé la Conférence régionale du district de la Gruyère qui réunit les syndicats des 25 communes de notre district.

En 2021, les travaux ont, en partie, été suspendus en raison de la pandémie de COVID-19. Le 26 mai 2021, l'Assemblée des délégués a attribué un mandat complémentaire de Fr. 20'000.--, prélevé dans le Fonds régional d'investissement, au Bureau BDO SA destiné à la finalisation du rapport. Le 15 décembre 2021, M. le Président Patrice Borcard a présenté à la presse, de manière générale, le Rapport Fusion 25. Avant d'être présenté à la Conférence des syndicats et aux élus, il doit encore être analysé par le Comité de direction.

### Groupe d'accompagnement Mobilité Planchy

En 2019, l'ARG a créé un groupe de travail réunissant les communes et les entreprises concernées ainsi que le Service de la mobilité, avec pour objectif de porter des réflexions permettant la mise en œuvre de mesures propres destinées à transférer la mobilité automobile individuelle vers une mobilité plus collective ou douce (voie verte, transports publics, covoiturage, etc.). Un Comité technique a été créé et les résultats de leurs travaux ont été communiqués en 2021.

Le Groupe d'accompagnement Mobilité Planchy s'est réuni en 2021 et il a, à cette occasion, adopté une feuille de route et un calendrier. La mise en œuvre des mesures prises est en lien avec le Plan directeur régional. Aussi, cette mission sera attribuée au nouveau Coordinateur en aménagement du territoire qui sera engagé par l'ARG en 2022.

#### 2.2.4 Dossiers et Service juridique

##### **Service juridique**

Le Service juridique est à disposition de toutes les communes de la Gruyère et joue un rôle à multiples facettes. Il est placé sous la responsabilité de Mme Thérèse Anatrà-Luchinger, laquelle a été remplacée pendant son congé maternité par Mme Géraldine Barras.

Les tâches du service, représentant l'équivalent de 0,5 EPT, sont les suivantes :

- conseils juridiques écrits ou oraux à l'intention des administrations communales, conseils communaux, associations et ententes intercommunales ;
- aide à la rédaction de décisions, d'observations et de recours en matière administrative, en particulier dans les domaines de l'aménagement du territoire et des constructions ;
- rédaction et examen de projets de révisions de règlements (inter-)communaux et révisions de statuts d'associations intercommunales ;
- préparation de prises de position lors des mises en consultation de projets de lois ou d'ordonnances cantonales ;
- examen de propositions, postulats et questions des législatifs (conseils généraux et assemblées communales).

Les thématiques traitées touchent tous les domaines du droit en lien avec les affaires communales : aménagement du territoire, droit de la construction, droits réels (également dans le cadre de dossiers relatifs au droit de la construction), droit privé du travail et droit du personnel communal, marchés publics, contributions causales, gouvernance communale (récusation, déroulement des assemblées communales, etc.), droit d'accès aux documents et de la protection des données, procédure administrative etc. Le service intervient également, ponctuellement, sur les dossiers régionaux. Le Service juridique peut ainsi jouer un rôle de « service transversal ».

Au fil des années, le volume des demandes traitées reste globalement stable mais la complexité de certaines questions nécessite des analyses de plus en plus pointues.

#### 2.2.5 Travaux du Secrétariat régional

La Secrétaire régionale, Mme Nadine Gobet, a participé aux travaux des commissions, de plusieurs groupes de travail et a tenu, avec son assistante, les procès-verbaux des séances des différents organes de l'ARG. Elle a également administré les comptes et le Fonds régional d'investissement.

Sur la base du mandat de prestations de la Promotion économique du canton de Fribourg, le secrétariat a mis à jour la liste des terrains d'activités en mains publiques, disponibles en Gruyère, qui figurent également sur le site internet.

La Secrétaire régionale a pris part à cinq séances de la Conférence des régions INNOREG-FR ainsi qu'à plusieurs séances concernant la Révision du Guide pour l'aménagement régional avec des porteurs de projets, tels que piste VTT, Centre nordique, Goya Onda et projet Charlie.

## 2.2.6 Représentations du Président

En plus des séances ci-dessus, il a pris part à différentes réunions avec les instances politiques concernant la Loi sur l'aménagement du territoire, le Plan directeur cantonal, le Plan directeur régional, etc. D'autre part, la structure politique du canton de Fribourg attribue aux Préfets de nombreuses tâches du ressort de la Région. Dans ce sens, le Président de l'ARG a œuvré activement dans divers domaines en qualité de Préfet de la Gruyère.

Le Président a, par ailleurs, entretenu régulièrement des contacts avec les entreprises et représentants des milieux économiques de la Région. Il a participé aux séances suivantes :

Organisme	Organe concerné	Fonction au sein de l'organe concerné
<b>Préfecture de la Gruyère</b>		
Association des Communes de la Gruyère pour l'école du Cycle d'orientation	assemblée des délégués / comité	président
Réseau Santé et Social de la Gruyère (RSSG)	assemblée des délégués / comité	président
Réseau Santé et Social de la Gruyère (RSSG)	assemblée des délégués	président
Association Régionale la Gruyère (ARG)	assemblée des délégués / comité	président
Association "Stop Violence en Gruyère"	assemblée / comité	président
Association Touristique de la Gruyère (ATG)	comité	membre invité
Commission EMS de la Gruyère		membre
Fondation Classes d'enseignement spécialisé de la Gruyère	conseil	président
Fondation du château de Gruyères	conseil	vice-président
Fondation Pro Gruyères	conseil	président
Fondation Rieter - Lorétan	conseil	président
Collège du Sud - Commission d'école	comité	président
Groupe de travail "Activités Préfecture"		membre
COPIL Plan directeur cantonal		membre
COPIL Activités jeunesse SEJ		membre
Groupe de travail "Travail au noir"		membre
Commission de la Conférence cantonale de la construction pour les déchets de chantier		membre
Conseil cantonal pour la sécurité		membre
Commission cantonale pour l'intégration des migrants et la prévention du racisme		président
Commission Plateforme Police/CMA/MP/Préfectures		membre
Commission consultative Prostitution		membre

### **3. MOYENS MIS EN ŒUVRE POUR LE DEVELOPPEMENT REGIONAL**

#### **3.1 Fonds régional d'investissement**

Le Fonds régional d'investissement a été décidé en 1997 lors de l'adoption des nouveaux statuts de l'ARG. De 1997 à 2003, il était alimenté par les contribution ordinaire des communes à raison de Fr. 1'000'000.--/an, de 2004 à 2006 de Fr. 625'000.--/an et de 2007 à 2020, de Fr. 1'000'000.--/an. Le 21 novembre 2019, l'Assemblée des délégués de l'ARG a décidé de revoir l'apport financier des communes à l'ARG en décidant que la contribution annuelle des communes au Fonds régional d'investissement serait de Fr. 750'000.--/an dès 2021 jusqu'en 2036 et que la contribution pour le fonctionnement passerait de Fr. 4.50 à Fr. 9.00 par habitant dès 2021. Les statuts de l'ARG ont dû être modifiés en conséquence et les communes les ont, à l'unanimité, approuvés avec une entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2021.

La Région accorde une aide sous forme de fonds, prêt, prise de participation, garantie de prêts ou prise en charge d'intérêts pour des projets d'intérêt régional acceptés au préalable par l'Assemblée des délégués de l'ARG.

L'aide se compose d'une participation de toutes les communes de la Région pour 70% (prélèvement dans le Fonds régional) et de contributions supplémentaires d'investissement qui sont dues par la ou les communes directement intéressées à la réalisation du projet d'intérêt régional. La part de ces contributions supplémentaires s'élève à 30% du total des aides de l'ARG, soit 20% à charge des communes-sièges et 10% pour les autres communes intéressées.

Les aides octroyées par le Fonds régional d'investissement sont déterminées par les articles 23 à 29 ainsi que 32 et 33 des statuts modifiés approuvés le 9 mars 2022 par la Direction des institutions, de l'agriculture et des forêts.

A fin 2021, les contributions encaissées s'élevaient à Fr. 23'625'000.-- et l'utilisation effective et décidée du Fonds à Fr. 21'689'470.40, selon tableau annexé.

#### **3.2 Participation globale des communes à l'ARG**

En 2021, les communes ont versé une contribution de fonctionnement de Fr. 9.-- par habitant, pondéré à raison de 25% par la population légale et à raison de 75% par la population légale x l'indice du potentiel fiscal (IP), soit Fr. 509'598.-- au total et ont alimenté le Fonds régional d'investissement à raison de Fr. 750'000.--.

Le tableau de participation globale figure en annexe.

### **4. COMPTES DE L'ASSOCIATION REGIONALE**

Les comptes de fonctionnement de l'ARG 2021 figurent en annexe. Ils seront soumis à l'approbation des communes lors de l'Assemblée des délégués qui aura lieu le 12 mai 2022.

## 5. APPROBATION

### Rapport d'activités 2021

approuvé par le Comité de direction de l'ARG lors de la séance du 14 avril 2022, à Bulle.

#### AU NOM DU COMITE DE DIRECTION DE L'ARG

Le Président :

Vincent Bosson, Préfet



La Secrétaire régionale :

Nadine Gobet



# ANNEXES

**UTILISATION DU FONDS REGIONAL D'INVESTISSEMENT  
CONTRIBUTIONS ORDINAIRES D'INVESTISSEMENT  
Situation à fin 2021**

**Financement du Fonds**

De 1997 jusqu'en 2003	Fr. 1 000 000.00
De 2004 jusqu'en 2006	Fr. 625 000.00
De 2007 jusqu'en 2020	Fr. 1 000 000.00
Dès 2021	Fr. 750 000.00

**Utilisation effective et décidée du Fonds à fin 2021**

Remontées mécaniques - Travaux urgents	Fr. 327 600.00
Renouvellement des remontées mécaniques	Fr. 4 900 000.00
Espace Gruyère	Fr. 2 100 000.00
Canons à neige Jaun	Fr. 98 000.00
Etude Rives du lac (Fr. 248'199.15 - Fr. 75'000.-)	Fr. 173 199.15
Canons à neige La Berra	Fr. 274 400.00
Concept touristique régional (Fr. 196'100.50 - Fr. 63'000.-)	Fr. 133 100.50
Salle de spectacle du CO	Fr. 1 400 000.00
Centre thermoludique de Charmey	Fr. 700 000.00
Canons à neige La Berra	Fr. 59 611.00
Aménagement des rives du lac de la Gruyère	Fr. 450 000.00
Etude Centre sportif régional	Fr. 272 187.00
Bus-pyjama (2009 - 2012)	Fr. 176 819.00
Téléphérique de Moléson et télésièges de Jaun et Charmey	Fr. 5 398 400.00
Participation aux frais d'exploitation de RMF SA	Fr. 108 750.00
Musée gruérien	Fr. 350 000.00
Piscine de Marsens	Fr. 52 500.00
Crédit complémentaire télésiège de Charmey (Fr. 221'273.- - Fr. 65'000.- remboursement d'assurances)	Fr. 156 273.00
Télésiège de La Berra	Fr. 1 781 500.00
Etude Ernst & Young pour le projet de Centre sportif (2ème phase : part ARG = Fr. 230'000.--)	Fr. 222 396.00
Aménagement des rives du lac de la Gruyère : solde	Fr. 50 000.00
Stand pour le Comptoir de la Singine	Fr. 60 000.00
Etude de planification régionale par Urbasol (Part ARG)	Fr. 67 725.00
Travaux de renouvellement de concession de Charmey	Fr. 300 000.00
Etude Ernst & Young et mandat d'accompagnement pour Centre sportif (Fr. 150'000.--)	Fr. 161 700.00
Mandat pour suivi du projet de Centre sportif jusqu'à la votation populaire (Fr. 125'000.--)	Fr. 95 212.20
Concept directeur du tourisme régional : 1ère étape (Fr. 50'000.--)	Fr. 52 546.80
Soutien offre touristique/Covid 19	Fr. 150 000.00
Crédits-cadres pour mandats à des tiers pour projets d'intérêt régional (dès exercice 2018 à 2021)	Fr. 182 874.25
Mandat d'étude pour projet de fusion de communes (Fr. 200'000.-)	Fr. 198 386.60
Mandat pour réalisation du Plan directeur régional y.c. études complémentaires (Fr. 300'000.-)	Fr. 304 139.90
	<b>Fr. 20 757 320.40</b>

Décidés et partiellement versés :

Projets de remontées mécaniques : télésiège de Moléson	Fr.	0.00	Fr.	647 150.00
Crédit complémentaire pour projet de fusion	Fr.	18 675.20	Fr.	20 000.00
Concept directeur du tourisme régional : 2ème étape	Fr.	98 997.80	Fr.	150 000.00
Crédit complémentaire pour Plan directeur régional	Fr.	47 779.70	Fr.	80 000.00
Panneaux touristiques sur l'autoroute A12	Fr.	0.00	Fr.	35 000.00
	Fr.	165 452.70	Fr.	<b>932 150.00</b>

TOTAL des utilisations effectives et des utilisations décidées et partiellement versées **Fr. 21 689 470.40**

**Avances du compte de fonctionnement au Fonds Régional d'investissement**

Avances du compte de fonctionnement au Fonds Régional : exercices 2004-2011	Fr.	510 897.05		
Remboursement des avances : exercices 2012 à 2018	J. Fr.	517 158.00		
	Fr.	-6 260.95		
Avances du Fonds Régional au compte de fonctionnement : exercices 2019-2020	Fr.	121 178.70		
Total des avances 2018- 2019-2020	Fr.	127 439.65		
Remboursement des avances par le compte de fonctionnement : exercice 2021	Fr.	163'545,63	Fr.	<b>36 105.98</b>

**Mode de financement jusqu'au 31.12.2021**

Cotisations au Fonds (de 1997 à 2021 y compris)			Fr.	23 625 000.00
Prêt du compte de fonctionnement ARG au Fonds Régional d'investissement			Fr.	36 105.98
<b>TOTAL</b>			<b>Fr.</b>	<b>23 661 105.98</b>

**Solde disponible dans le Fonds Régional jusqu'à fin 2021**

Financement du Fonds de 1997 jusqu'à fin 2021			Fr.	23 661 105.98
Utilisation effective et décidée du Fonds à fin 2021			J. Fr.	21 689 470.40
<b>Part de l'ARG</b>			<b>Fr.</b>	<b>1 971 635.58</b>



## Participation globale des communes pour 2021

	Bases de calcul <sup>1</sup>		Indice du potentiel fiscal 2021	Contributions de fonctionnement				Contributions d'investissement				Montant total des contributions facturées pour 2021 <sup>2</sup> (Fr. pour l'année)
	Population légale au 31.12.2019	Population légale		Fr. 9.00/habitant		Population légale		Population légale		Total		
				25%	75%	25%	75%	25%	75%			
Bas-intyamon	1 549	117 507.14	75.86	3 485	8 126.25	11 611.50	5 129	11 959.80	17 089.20	28 700.70		
Botterens	616	47 592.16	77.26	1 386	3 291.25	4 677.25	2 040	4 843.90	6 883.75	11 561.00		
Broc	2 627	211 709.93	80.59	5 911	14 640.90	20 551.65	8 699	21 547.75	30 246.90	50 798.55		
Bulle	23 871	2 550 138.93	106.83	53 710	176 356.15	230 065.90	79 047	259 551.85	338 599.10	568 665.00		
Châtel-sur-Montsalvens	295	28 084.00	95.20	664	1 942.15	2 605.90	977	2 858.40	3 835.25	6 441.15		
Corbières	908	84 743.64	93.33	2 043	5 860.50	7 903.50	3 007	8 625.15	11 631.95	19 535.45		
Créruz	398	124 526.24	312.88	896	8 611.65	9 507.15	1 318	12 674.20	13 992.15	23 499.30		
Echarrens	829	73 217.28	88.32	1 865	5 063.40	6 928.65	2 745	7 452.00	10 197.20	17 125.85		
Grandvillard	847	72 282.98	85.34	1 906	4 998.75	6 904.50	2 805	7 356.95	10 161.75	17 066.25		
Gruyères	2 212	202 132.56	91.38	4 977	13 978.60	18 955.60	7 325	20 572.95	27 897.85	46 853.45		
Hauteville	681	52 995.42	77.82	1 532	3 664.90	5 197.15	2 255	5 393.85	7 648.95	12 846.10		
Haut-intyamon	1 559	102 161.27	65.53	3 508	7 065.00	10 572.75	5 163	10 397.90	15 560.45	26 133.20		
Jaun	643	40 772.63	63.41	1 447	2 819.65	4 266.40	2 129	4 149.80	6 279.05	10 545.45		
La Roche	1 744	145 693.76	83.54	3 924	10 075.50	13 999.50	5 775	14 828.65	20 603.80	34 603.30		
Le Pâquier	1 336	112 678.24	84.34	3 006	7 792.30	10 798.30	4 424	11 468.35	15 892.45	26 690.75		
Marsens	1 959	179 503.17	91.63	4 408	12 413.65	16 821.40	6 487	18 269.75	24 756.85	41 578.25		
Morlon	638	61 886.00	97.00	1 436	4 279.75	5 715.25	2 113	6 298.75	8 411.45	14 126.70		
Pont-en-Ogoz	1 920	188 390.40	98.12	4 320	13 028.25	17 348.25	6 358	19 174.30	25 532.25	42 880.50		
Pont-la-Ville	595	57 732.85	97.03	1 339	3 992.55	5 331.30	1 970	5 876.00	7 846.30	13 177.60		
Riaz	2 791	256 492.90	91.90	6 280	17 737.90	24 017.65	9 242	26 105.70	35 347.90	59 365.55		
Sâles	1 441	114 127.20	79.20	3 242	7 892.50	11 134.75	4 772	11 615.80	16 387.60	27 522.35		
Sorens	1 119	141 363.27	126.33	2 518	9 776.05	12 293.80	3 706	14 387.90	18 093.40	30 387.20		
Val-de-Charmey	2 538	264 916.44	104.38	5 711	18 320.45	24 030.95	8 404	26 963.05	35 367.45	59 398.40		
Vaulruz	1 071	86 643.90	80.90	2 410	5 991.90	8 401.65	3 547	8 818.55	12 365.10	20 766.75		
Vuadens	2 435	209 361.30	85.98	5 479	14 478.50	19 957.25	8 063	21 308.70	29 372.05	49 329.30		
<b>TOTAUX</b>	<b>56 622</b>	<b>5 526 653.61</b>		<b>127 399.50</b>	<b>382 198.50</b>	<b>509 598.00</b>	<b>187 500.00</b>	<b>562 500.00</b>	<b>750 000.15</b>	<b>1 259 598.10</b>		
								Différence d'arrondi	-0.15	-0.10		
									<b>750 000.00</b>	<b>1 259 598.00</b>		

<sup>1</sup> Calculs basés sur la population légale au 31.12.2019 et l'indice du potentiel fiscal pour l'année 2021

<sup>2</sup> Les échéances de paiement sont fixées au 26 février 2021 pour la première partie et au 30 juillet 2021 pour la seconde partie

Approuvé par l'Assemblée des délégués du 19 novembre 2020, consultée par voie circulaire

## A. FONCTIONNEMENT ARG

### Comité/Assemblée/Secrétariat/Commissions ARG

	COMPTES 2020		BUDGET 2021		COMPTES 2021	
	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
3100 Jetons de présence *1	29 344.90		40 000.00		23 025.05	
3120 Frais de réceptions et dédommagements *1	10 251.90		11 000.00		12 996.55	
3200 Frais de port, téléphones, matériel de bureau, site internet et informatique *2	13 377.10		20 000.00		20 523.70	
3300 Participations diverses et dons *3	17 000.00		10 000.00		25 000.00	
3310 Mandats à des tiers *4	42 052.60		50 000.00		49 192.20	
3320 Divers	2 900.00		5 000.00		3 338.00	
3500 Rémunération Secrétariat régional *5	160 218.70		185 000.00		185 816.50	
3520 Frais Secrétariat régional *5	34 585.90		45 000.00		41 980.90	
3600 Frais de révision	3 069.25		3 000.00		2 800.00	
3700 Frais bancaires	67.50		200.00		79.47	
3800 Fonds d'égalisation des contributions de fonctionnement *6		43 486.85	158 900.00	510 000.00	163 545.63	509 598.00
4100 Contribution des communes *7		250 731.00		18 000.00		18 700.00
4250 Mandat de prestations		18 650.00				
4300 Intérêts des capitaux		0.00		100.00		0.00
<b>Sous-total</b>	<b>312 867.85</b>	<b>312 867.85</b>	<b>528 100.00</b>	<b>528 100.00</b>	<b>528 298.00</b>	<b>528 298.00</b>

#### Notes :

- \*1 Nombre de séances en diminution, notamment en raison de la pandémie de Covid-19 et des élections communales 2021 avec la reconstitution des commissions
- \*2 Y compris les frais annuels pour le site internet et les frais de maintenance de l'application I-Gruyère (nouveau)
- \*3 Participation de Fr. 15'000.- à l'étude financée par la Nouvelle Politique Régionale pour le projet de Nordica Jogne et Fr. 10'000.- pour la manifestation de la Désalpe à Charmey
- \*4 Mandats à des tiers pour le développement de l'application I-Gruyère (Fr. 35'000.-), pour la migration du site internet et les analyses et demandes de préavis, ainsi que des mandats de communication
- \*5 Activités courantes du Secrétariat régional, y compris poste de juriste à 50%
- \*6 Vu la nouvelle répartition des contributions communales dès 2021, remboursement des avances par le compte de fonctionnement au Fonds régional d'investissement
- \*7 Dès 2021, les contributions de fonctionnement ont doublé et s'élèvent à Fr. 9.- par habitant, pondérées à raison de 25 % par la population légale et à raison de 75 % par la population légale x IIPF

## B. FONDS REGIONAL D'INVESTISSEMENT

	COMPTES 2020		BUDGET 2021		COMPTES 2021	
	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
<b>Utilisation des fonds</b>						
5300 Travaux de renouvellement de concession du Télécabine de Charmey *8	234 411.30		15 000.00		0.00	
5400 Concept directeur du tourisme régional : 2e étape *9	35 034.80		150 000.00		98 997.80	
5650 Etude Ernst & Young et mandat d'accompagnement pour Centre sportif	75 390.00		0.00		0.00	
5660 Mandat pour suivi du projet Centre sportif jusqu'à la votation	14 982.35		0.00		0.00	
5800 Mandat d'étude de faisabilité d'un processus de fusion de communes	16 155.00		10 000.00		0.00	
5801 Crédit complémentaire pour l'étude de faisabilité de fusion de communes *10	0.00		0.00		18 675.20	
5900 Crédits-cadres pour mandats à des tiers pour projets d'intérêt régional *11	80 150.85		80 000.00		19 068.30	
5950 Mandat pour la réalisation du Plan directeur régional *12	78 366.80		50 000.00		40 174.95	
5951 Crédit complémentaire pour la réalisation du Plan directeur régional *13	0.00		0.00		47 779.70	
5960 Soutien offre touristique/Covid 19	150 000.00		0.00		0.00	
<b>Origine des fonds</b>						
6100 Contributions ordinaires *14		1 000 000.00		750 000.00		750 000.00
6800 Fonds d'égalisation des contributions de fonctionnement *6				158 900.00		163 545.63
<b>Sous-total</b>	<b>727 977.95</b>	<b>1 000 000.00</b>	<b>305 000.00</b>	<b>908 900.00</b>	<b>224 695.95</b>	<b>913 545.63</b>
Variation des disponibilités	272 022.05		603 900.00		688 849.68	
<b>Total</b>	<b>1 000 000.00</b>	<b>1 000 000.00</b>	<b>908 900.00</b>	<b>908 900.00</b>	<b>913 545.63</b>	<b>913 545.63</b>

### Notes :

\*6 Vu la nouvelle répartition des contributions communales dès 2021, remboursement des avances par le compte de fonctionnement au Fonds régional d'investissement

\*8 Solde de la participation de l'ARG versée en 2020 pour les travaux de renouvellement de concession : contribution ARG de Fr. 300'000.- pour un coût total des travaux de Fr. 1'210'000.- selon décision de l'Assemblée des délégués du 18.05.2017

\*9 Participation de l'ARG à la deuxième étape du Concept directeur du tourisme grüérien à raison de Fr. 150'000.- selon décision de l'Assemblée des délégués du 19.11.2020

\*10 Crédit complémentaire de Fr. 20'000.-, selon décision de l'Assemblée des délégués du 26.05.2021

\*11 Mandats de conseils à Archam : Fr. 19'068.-

\*12 Solde du mandat attribué à la Société Archam & Partenaires SA jusqu'à la phase 3 pour la réalisation du Plan directeur régional, y compris les études complémentaires, Fr. 300'000.- selon décision de l'Assemblée des délégués du 22.11.2018

\*13 Crédit complémentaire de Fr. 80'000.- pour la phase 4 de consultation, selon décision de l'Assemblée des délégués du 26.05.2021

\*14 Dès 2021, l'alimentation du Fonds régional d'investissement a diminué de Fr. 1'000'000.- à Fr. 750'000.- par année, afin de compenser l'augmentation de la contribution annuelle de fonctionnement

## C. BILANS COMPARÉS AU 31.12.2020 ET AU 31.12.2021

	31.12.2020	31.12.2021
<b>ACTIF</b>		
1020 BCF, cpte courant no 11.16.083603-08	2 605 603.85	3 133 520.80
1310 Titres (Espace Gruyère SA - Les Bains de la Gruyère SA - Remontées Mécaniques Fribourgeoises SA)	1.00	1.00
1390 Actifs transitoires *15	42 442.30	661.90
1600 C/C Construction Centre sportif *16	0.00	28 948.63
2800 Fonds d'égalisation des contributions de fonctionnement *6	127 439.65	0.00
<b>Total de l'actif</b>	<b>2 775 486.80</b>	<b>3 163 132.33</b>
<b>PASSIF</b>		
2400 Créanciers	17 878.20	0.00
2590 Passifs transitoires *17	157 213.05	1 326.75
2800 Fonds d'égalisation des contributions de fonctionnement *6	0.00	36 105.98
<b>Total du passif</b>	<b>175 091.25</b>	<b>37 432.73</b>
<b>2900 Dette / Fortune nette *18</b>	<b>2 600 395.55</b>	<b>3 125 699.60</b>

Notes :

- \*6 Vu la nouvelle répartition des contributions communales dès 2021, remboursement des avances par le compte de fonctionnement au Fonds régional d'investissement
- \*15 Remboursement de frais à recevoir
- \*16 Paiement par l'ARG des factures du Centre sportif depuis l'acceptation du projet par la population et les communes, dans l'attente de l'ouverture d'un compte et d'une ligne de crédit
- \*17 Diverses charges 2021 dont les factures sont arrivées en 2022
- \*18 Fortune au 31.12.2021 (Fr. 2 600'395.55) augmentée de la variation des disponibilités (Fr. 688'849.68) et diminuée de l'avance du compte de fonctionnement au Fonds régional d'investissement (Fr. 163'545.63)